

# Sucession

valable pour les SCPI

## INFORMATION DU DÉCÈS : Acte de décès + Coordonnées du notaire

- ▶ A réception, nous adressons au notaire un courrier l'informant du détail du portefeuille détenu par l'associé à la date du décès

## DOCUMENTS À FOURNIR :

- ▶ Acte de notoriété ou attestation dévolutive ou dévolution successorale, incluant la déclaration d'option du conjoint survivant
- ▶ Copie recto-verso des cartes d'identité en cours de validité des héritiers
- ▶ Copie des justificatifs de domicile des héritiers de moins de 3 mois (facture électricité, eau, gaz, téléphone, quittance d'assurance pour le logement ou quittance de loyers...)
- ▶ RIB des héritiers
- ▶ Forfait de gestion administrative unique de 180 € libellé à l'ordre de LA FRANÇAISE REM

## DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR :

### INDIVISION :

- ▶ Pouvoir d'indivision (cf annexe)
- ▶ RIB du mandataire (ou usufruitier)
- ▶ Forfait de SCPI fiscale et SCPI CM CIC = 60,00 €

### COMMUNAUTE UNIVERSELLE :

- ▶ Copie de l'acte notarié justifiant le régime matrimonial incluant la clause « d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant » ou le contrat de mariage précisant la communauté universelle et précisant l'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de décès

### QUASI-USUFRUIT DU CONJOINT SURVIVANT (ATTRIBUTION DES PARTS EN PLEINE PROPRIÉTÉ) :

- ▶ Convention de quasi-usufruit

### HÉRITIER SOUS TUTELLE - HÉRITIER MINEUR :

- ▶ Ordonnance du juge des tutelles d'acceptation de la succession
- ▶ Documents pour le transfert des parts signés par le tuteur ou le représentant légal
- ▶ Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité du tuteur ou du représentant légal
- ▶ Copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois du tuteur ou du représentant légal (facture électricité, eau, gaz, téléphone, taxe foncière, quittance d'assurance pour le logement ou quittance de loyers...)
- ▶ Attestation d'hébergement pour l'enfant mineur
- ▶ RIB de l'héritier ou du représentant légal pour l'enfant mineur ne possédant pas de compte bancaire (RIB enfant ou parents jusqu'à 16 ans accepté)

# Succession (suite)

## TABLEAU DE PARTAGE PARTS DE LA SCPI

### SUCCESSION

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	NOMBRE DE PARTS ATTRIBUÉES	NATURE DE PROPRIÉTÉ (Pleine propriété / nue-propriété / usufruit)	DATE ET SIGNATURE <sup>(1)</sup>

(1) Faire précéder votre signature de la date et de la mention " lu et approuvé "

Joindre impérativement une photocopie récente de vos cartes d'identité pour authentification de vos signatures ainsi que votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB = Code banque - Code guichet - n° de compte - clé - Domiciliation) si vous souhaitez recevoir vos revenus par virement bancaire.



**Attention : une part de SCPI n'est pas fractionnable**

# Succession (suite)

## POUVOIR D'INDIVISION

Associé n° : .....

Succession de : .....

**LES SOUSSIGNÉS** : Nom, prénom, adresse et lieu de naissance des indivisaires, (quote-part de chaque indivisaire si différente de celle précisée dans la notoriété)

Déclarent conjointement désigner comme mandataire commun dans tous les rapports avec la SCPI :

M .....

Né(e) .....

Demeurant .....

**NOM, PRÉNOM ET SIGNATURES DES INDIVISAIRES** précédés de la mention :

“Lu et Approuvé, Bon pour Accord”

Fait à ..... le .....



**Joindre impérativement une photocopie récente de vos cartes d'identités pour nous permettre d'authentifier vos signatures ainsi que le RIB du Représentant de l'indivision en cas de parts attribuées en pleine propriété ou celui de l'usufruitier en cas de démembrement. Ce pouvoir n'autorise en aucun cas la vente des parts et limite le pouvoir du mandataire aux actions de gestion.**

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/>